



L'insertion victime d'exclusion



Depuis six mois, un serpent de mer ressurgit au sein de la Maison d'arrêt de Sarreguemines, à savoir les difficultés grandissantes rencontrées dans leurs missions quotidiennes par les agents de l'ALIP évoluant en mixte.

Le facteur déclencheur : des bruits de course se faisant de plus en plus insistants. Il s'y murmurait qu'un déménagement du bureau des CPIP était acté afin qu'ils soient boutés hors les murs. Le tout sans concertation et de la manière la plus verticale possible. Un symbole d'exclusion somme toute.

Cette atmosphère a poussé les OS locales à solliciter une rencontre avec le chef d'établissement de la Maison d'arrêt. Cette réunion, à laquelle s'est greffé le DFSPIP par intérim de la Moselle, s'est tenue le 3 octobre.

En préambule de cette rencontre, ayant pour objectif de clarifier la situation d'un projet immobilier initié quatre mois auparavant, il a été évoqué le quotidien dégradé des agents : Nous avons soulevé l'absence d'adjoint administratif, une communication des hiérarchies respectives défaillante, un bureau d'entretien n'étant plus uniquement réservé au SPIP et dont les CPIP n'ont plus la clef ainsi qu'un sentiment partagé de représenter la variable d'ajustement des maux de la détention.

Lors de nos échanges dans le bureau du CE, une réflexion constructive a émergé et notre hiérarchie a admis que la communication avait été insuffisante. Elle semblait alors comprendre les difficultés abordées. Toutes ces déclarations, laissant augurer un compromis, se sont heurtées à la réalité des potentiels futurs locaux présentés et aux propos exposés lors de la visite. En effet, lorsque l'accès des bureaux aux PMR a été évoqué, la seule réponse reçue a été leur exclusion s'ils ne sont pas en mesure de s'y rendre. L'entrevue a pris fin de manière anticipée.

En guise de conclusion, il a été insinué que le SPIP serait coupable de l'absence d'une salle de pause nécessaire pour nos collègues surveillants du fait de nos positions. Après l'exclusion, la division.

Si d'aventure, les agents avaient été concertés et conviés au projet, il aurait pu ressortir qu'aucun CPIP n'était opposé au déménagement si les conditions d'accueil avaient été adaptées aux personnels et partenaires pouvant intervenir dans nos locaux. Au lieu de cela la direction s'est encore braquée davantage.

Fait à Sarreguemines le 03/10/2025

Les sections locales CGT SPIP57/67 et SNEPAP-FSU

<https://www.cgtspip.org/>

<https://snepap-fsu.fr/>